

**OBJET ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN  
DESTINES AU NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

---

Par Délibération n° 07/5-19 du 14 décembre 2007, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de produits d'entretien.

Le marché était décomposé en 38 lots avec une fourchette fixant un montant minimum et maximum par lots. Le montant total du marché était estimé au montant maximum de 289 000,00 € par an. Sa durée allait de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2008, reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Néanmoins, suite à une nouvelle définition des besoins, des modifications ont été apportées à l'allotissement, à l'estimation prévisionnelle et à la durée du marché avant le lancement de la consultation.

Le marché a donc été décomposé en 35 lots avec une estimation prévisionnelle de 330 500,00 € HT maximum par an (décomposition en annexe 1). Il prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2011.

Un AAPC a fait l'objet d'une publication aux journaux locaux, au BOAMP et au JOUE.

Lors de la réunion du 20 mai 2008, la Commission d'Appel d'Offres a proposé un classement pour chacun des lots tel que décrit en annexe 2.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, je vous demande en conséquence :

- 1) de prendre acte du lancement de la procédure sur les bases modifiées ;
- 2) de valider la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
  - procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commande (articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics) ;
  - marché décomposé en 35 lots dont le détail est annexé à la Délibération ;

## Rapport n° 08/3-22

COMMUNE DE SAINT-DENIS (REUNION)

LE MAIRE

LE MAIRE

- marché à bons de commande fixant un montant minimal et maximal pour chaque lot ;
  - durée : le marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2011 ;
  - enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 330 500,00 HT € maximum par an ;
  - imputation budgétaire : chapitre 011 - article 60631 ;
- 3) de m'autoriser à signer les marchés avec les fournisseurs classés premiers par la Commission d'Appel d'Offres et à jour de leurs cotisations fiscales et sociales, ainsi qu'avec les fournisseurs classés premiers et à jour de leurs cotisations fiscales et sociales dans le cadre de la procédure de marché négocié.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**OBJET ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN  
DESTINES AU NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 mai 2008 ;

Considérant les crédits inscrits sous les chapitre 011 et article 60631 du budget principal ;

Sur le RAPPORT N° 08/3-22 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur HOAREAU Jean-François, 4ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

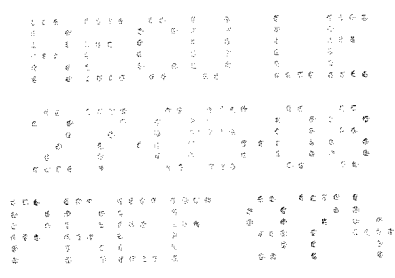
**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Prend acte du lancement de la procédure sur les bases modifiées.

**ARTICLE 2**

Valide la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'acquisition de produits d'entretien destinés au nettoyage des bâtiments communaux.





**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à signer les marchés avec les fournisseurs classés premiers par la Commission d'Appel d'Offres et à jour de leurs cotisations fiscales et sociales, ainsi qu'avec les fournisseurs classés premiers et à jour de leurs cotisations fiscales et sociales dans le cadre de la procédure de marché négocié.

---

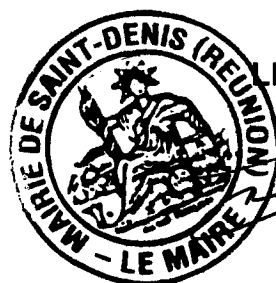
Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 27 MAI 2008

 LE MAIRE  
  
Gilbert ANNETTE

**ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN  
DESTINES AU NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

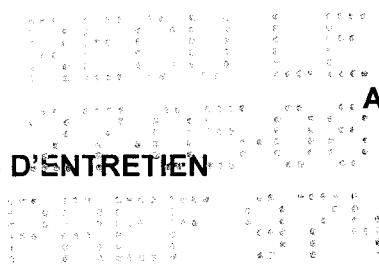
Lots	Désignation	Seuil minimum annuel € HT	Seuil maximum annuel € HT
1	ESSUIE TOUT GRAND MODELE	12 000,00	20 000,00
2	PAPIER HYGIENIQUE PETIT MODELE	7 000,00	14 000,00
3	PAPIER HYGIENIQUE GRAND MODELE	6 000,00	12 000,00
4	BOMBE INSECTICIDE VOLANT ET RAMPANT	4 000,00	9 000,00
5	PRODUIT DESINFECTANT DESODORISANT	3 000,00	8 000,00
6	ALCOOL A BRULER	2 500,00	8 000,00
7	GEL WC JAVELLISE	2 500,00	7 000,00
8	PRODUIT LESSIVANT AMONIAQUE	2 500,00	7 000,00
9	BALAI NYLON	2 500,00	7 000,00
10	EPONGE VEGETALE	2 500,00	7 000,00
11	SERPILLERE DOUBLE	2 500,00	7 000,00
12	BOMBE DESODORISANTE	2 500,00	7 000,00
13	NETTOYANT VITRE	2 000,00	7 000,00
14	BOULE INOX	1 500,00	6 000,00
15	SAVON LIQUIDE VAISSELLE	1 500,00	6 000,00
16	NETTOYANT MEUBLE	1 500,00	6 000,00
17	EAU DE JAVEL	1 500,00	6 000,00
18	RACLETTE SOL	1 500,00	6 000,00
19	EAU DE JAVEL EN BERLINGOT	1 000,00	4 000,00
20	CREME A RECURER	1 000,00	4 000,00
21	BLOC DESODORISANT WC	700,00	3 000,00
22	NETTOYANT SOLS ET SURFACES	700,00	3 000,00
23	PLUMEAU TETE DE LOUP	700,00	3 000,00
24	FAMILLE SAVONS	1 000,00	4 000,00
25	FAMILLE DETERGENTS SPECIFIQUES	20 000,00	50 000,00
26	FAMILLE BROSSERIE	4 000,00	10 000,00
27	FAMILLE BROSSERIE ALIMENTAIRE	15 000,00	35 000,00
28	FAMILLE PETITS MATERIELS EN PLASTIQUE	3 500,00	9 000,00
29	FAMILLE EPONGES ET ESSUYAGE	5 000,00	12 000,00
30	FAMILLE ENTRETIEN DU LINGE	1 000,00	4 000,00
31	FAMILLE PRODUITS POUR LAVE VAISSELLE	9 000,00	15 000,00
32	FAMILLE ENTRETIEN DES SOLS	3 000,00	10 000,00
33	FAMILLE PRODUITS D'ENTRETIEN POUR PISCINES	500,00	1 500,00
34	FAMILLE FILMS ET SACS ALIMENTAIRES	5 000,00	11 000,00
35	FAMILLE INSECTICIDES	700,00	2 000,00
<b>MONTANT TOTAL DU MARCHE</b>		<b>130 800,00</b>	<b>330 500,00</b>

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du mardi 20 mai 2008  
et annexé à la Délibération n° 08/3-22



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE



ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot 1 : essuie-tout grand modèle  
Seuil mini : 12 000 € HT - Seuil maxi : 20 000 € HT

- 1. ATOM
- 2. SERID
- 3. PROMONET
- 4. DOULUX
- 5. SUD EST CHIMIE

Lot 2 : papier hygiénique petit modèle  
Seuil mini : 7 000 € HT - Seuil maxi : 14 000 € HT

- 1. DOULUX
- 2. PROMONET
- 3. SUD EST CHIMIE
- 4. SERID
- 5. ATOM

Lot 3 : papier hygiénique grand modèle  
Seuil mini : 6 000 € HT - Seuil maxi : 12 000 € HT

- 1. DOULUX
- 2. SERID
- 2. ex PROMONET
- 3. SUD EST CHIMIE
- 5. ATOM
- 6. SANOGIA

Lot 4 : bombe insecticide volants et rampants  
Seuil mini : 4 000 € HT - Seuil maxi : 9 000 € HT

- 1. SHOP I

Lot 5 : produit désinfectant désodorisant  
Seuil mini : 3 000 € HT - Seuil maxi : 8 000 € HT

- 1. SUD EST CHIMIE
- 2. ATOM
- 3. SANOGIA
- 4. STARCO
- 5. SAFARE
- 6. ECB REUNION
- 7. PROMONET
- 8. SERID

## ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot 6 : alcool à brûler

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 8 000 € HT

1. ATOM
2. SHOP I
2. PROMONET

Lot 7 : gel WC javellisé

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. ATOM
- 2 ex. SANOGIA
- 2 ex. PROMONET
- 2 ex. SAFARE
- 2 ex. ECB REUNION

Lot 8 : produit lessivant ammoniacal

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot sans suite.

Lot 9 : balai nylon

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. SHOP I
2. PROMONET
3. ATOM

Lot 10 : éponge végétale

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. ATOM
2. PROMONET

Lot 11 : serpillière double

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. SHOP I
2. ATOM
3. PROMONET

## ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot 12 : bombe désodorisante

Seuil mini : 2 500 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. SHOP I
2. ATOM
3. PROMONET
4. SUD EST CHIMIE
5. SANOGIA
6. SERID

Lot 13 : nettoyant vitres

Seuil mini : 2 000 € HT - Seuil maxi : 7 000 € HT

1. SHOP I
2. STARCO
3. SUD EST CHIMIE
4. SANOGIA
5. PROMONET
6. ECB REUNION
- 6 ex. SAFARE

Lot 14 : boule inox

Seuil mini : 1 500 € HT - Seuil maxi : 6 000 € HT

1. ATOM
2. PROMONET

Lot 15 : liquide vaisselle

Seuil mini : 1 500 € HT - Seuil maxi : 6 000 € HT

1. SHOP I
2. SANOGIA
3. SAFARE
4. ATOM
5. ECB REUNION
6. PROMONET
7. SUD EST CHIMIE



## ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot 16 : nettoyant meuble

Seuil mini : 1 500 € HT - Seuil maxi : 6 000 € HT

1. PROMONET
2. ATOM
3. SANOGIA
4. SUD EST CHIMIE
5. SHOP I

Lot 17 : Eau de javel

Seuil mini : 1 500 € HT - Seuil maxi : 6 000 € HT

1. ATOM
2. SUD EST CHIMIE
3. PROMONET
- 4 ex. SANOGIA
- 4 ex. ECB REUNION

Lot 18 : raclette sol

Seuil mini : 1 500 € HT - Seuil maxi : 6 000 € HT

1. SHOP I
2. PROMONET
3. ATOM

Lot 19 : Eau de javel en berlingot

Seuil mini : 1 000 € HT - Seuil maxi : 4 000 € HT

1. ATOM
2. SUD EST CHIMIE
3. PROMONET

Lot 20 : crème à récurer

Seuil mini : 1 000 € HT - Seuil maxi : 4 000 € HT

1. PROMONET
2. SANOGIA
3. ATOM
4. SHOP I
5. SERID
6. STARCO
7. ECB REUNION
- 7 ex. SAFARE
- 7 ex SUD EST CHIMIE

## ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

page 5/7

Lot 21 : bloc désodorisant WC

Seuil mini : 700 € HT - Seuil maxi : 3 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer le lot infructueux.

Lot 22 : nettoyeur sols et surfaces

Seuil mini : 700 € HT - Seuil maxi : 3 000 € HT

1. SANOGIA
2. ATOM
3. STARCO
4. SAFARE
5. SUD EST CHIMIE
6. ECB REUNION
- 6 ex. SHOP I
7. PROMONET
8. SERID

Lot 23 : plumeau tête de loup

Seuil mini : 700 € HT - Seuil maxi : 3 000 € HT

1. PROMONET

Lot 24 : famille savons

Seuil mini : 1 000 € HT - Seuil maxi : 4 000 € HT

1. SHOP I

Lot 25 : famille détergents spécifiques

Seuil mini : 20 000 € HT - Seuil maxi : 50 000 € HT

1. ATOM
2. SANOGIA
3. STARCO
4. PROMONET
5. ECB REUNION

Lot 26: famille brosse

Seuil mini : 4 000 € HT - Seuil maxi : 10 000 € HT

1. PROMONET
2. SHOP I
3. ATOM

## ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

page 6/7

Lot 27 : Famille brosse à dents alimentaire  
Seuil mini : 15 000 € HT - Seuil maxi : 35 000 € HT

1. PROMONET
2. ATOM

Lot 28 : Famille petits matériels plastique  
Seuil mini : 3 500 € HT - Seuil maxi : 9 000 € HT

1. PROMONET

Lot 29 : Famille éponges et essuyages  
Seuil mini : 5 000 € HT - Seuil maxi : 12 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot infructueux.

Lot 30 : Famille entretien du linge  
Seuil mini : 1 000 € HT - Seuil maxi : 4 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot infructueux.

Lot 31 : Famille produits pour lave vaisselle  
Seuil mini : 9 000 € HT - Seuil maxi : 15 000 € HT

1. ATOM
2. PROMONET
3. STARCO
4. SANOGIA

Lot 32 : Famille entretien des sols  
Seuil mini : 3 000 € HT - Seuil maxi : 10 000 € HT

1. SUD EST CHIMIE

Lot 33 : Famille produits d'entretien pour piscines  
Seuil mini : 500 € HT - Seuil maxi : 1 500 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot infructueux.

ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot 34 : Famille films et sacs alimentaires  
Seuil mini : 5 000 € HT - Seuil maxi : 11 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot infructueux.

Lot 35 : Famille insecticides  
Seuil mini : 700 € HT - Seuil maxi : 2 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres a décidé de déclarer ce lot sans suite.

Les lots déclarés infructueux seront relancés sous forme de marché à procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'Article 27 du Code des Marchés Publics.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du mardi 20 mai 2008  
et annexé à la Délibération n° 08/3-22



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE